



Conseil Social d'Administration réunion du 15 octobre 2024

Déclaration liminaire des représentants CFDT

UTI 2022, projet de modernisation ?

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Quand on regarde les espaces verts autour de notre salle de réunion nous ne voyons que le manque d'entretien. Aucune tonte depuis plus d'un an, des ronces poussent, d'ici quelques mois, ce seront des buissons et ensuite des arbres. La situation est identique aux abords de l'Agence de Toul.

Pour en revenir à l'état des espaces verts du site de Toul Valcourt il suffit d'un agent en maladie pour que le travail ne soit plus fait. C'est la mise en lumière des effectifs qui ont été trop réduits jusqu'à la démesure

C'est à l'image de notre service. Les dépendances vertes qui souffrent du manque d'entretien. Et les agents s'en plaignent, cela leur complique la tâche. Nous étions il y a peu sur le CCB, voici ce que nous rappelle les agents : « Quelques années en arrières **le halage et le contre halage étaient trop bien entretenus**, cela ne servait à rien. « *Aujourd'hui, tout part en déconfiture* » « On nous demande de couper un arbre sur le contre halage. Il faut déjà commencer par débroussailler le taillis de ronces du chemin pour accéder à l'arbre, cela nous donne plus de travail. Travail souvent demandé dans l'urgence. De plus en raison de l'apparition de maladie mais aussi des périodes de canicules, les arbres dépérissent et ce genre de situations se multiplie ».

•
Avec UTI 2022 le dimensionnement des équipes à 3+1 ne fonctionne pas. Les agents là aussi s'en plaignent. Il est impossible de pallier des absences pourtant prévisibles, des congés de maladie, des journées de formation. Il n'y a plus aucune marge de manœuvre. Les tâches ne sont plus planifiées, tout est fait dans l'urgence et l'improvisation. Et vous savez très bien que cela a un impact sur la santé des agents. Il est grand temps de fixer les objectifs pour qu'ils soient réalistes et réalisables. Et si le temps est venu d'abandonner des missions la direction doit le dire et l'assumer.

Le plan de requalification

Nous souhaitions aborder le plan de requalification. Là aussi, le compte n'y est pas. Ce point avait été largement abordé lors de notre dernière réunion. Nous constatons aujourd'hui que les informations étaient erronées. L'exercice 2024 devait avoir 35 promotions : 33 encadrants et 2 experts. Aujourd'hui, on nous annonce 32 promotions pour les encadrants et donc aucune promotion d'experts.

Concernant l'exercice 2025 alors que 22 promouvables seraient sur la liste à ce jour, seuls 7 candidats seraient retenus ? Nous vous rappelons les propos qui avaient été tenus « tous les encadrants seront

promus et de plus, il y aura des promotions d'experts ». Vous aviez indiqué également que chaque candidat pourrait choisir entre la promotion en C et la promotion en B. Or, il semble que ce ne soit pas le cas, l'agent n'aura pas le choix. Enfin. Vous nous aviez indiqué que les promus au titre de 2025 ou au titre 2024 n'auraient aucune incidence financière puisque les agents promus en 2025 percevraient une indemnité de compensation immédiatement. La promotion au titre de l'année 2024 serait faite de manière rétroactive et donc l'agent percevrait un rattrapage portant sur la presque totalité de l'année pour celui qui sera promu au titre de l'année 2025. Il percevra son augmentation de salaire normalement au 1 janvier 2025. La différence est de taille. Nous attendons des éclaircissements sur la réalité de ce qui va se passer pour les agents, sur le nombre de promotions qui seront attribuées pour les 3 exercices. 2024, 2025 et 2026 et nous demandons que soit communiqué la liste de tous les promouvables répondant aux critères statutaires pour être promus pour la durée du plan de requalification. Sans ces éléments, nous sommes dans l'impossibilité de donner un avis sans tomber dans le clientélisme.

La téléphonie et le changement d'opérateur.

Dernier point que nous voulions aborder aujourd'hui. Nous avons changé d'opérateur de téléphonie et nous rencontrons déjà des difficultés. Il nous semble primordial de recenser toutes les zones blanches avec le nouvel opérateur afin de donner des cartes SIM multi opérateurs aux personnels, appeler à travailler dans des zones non couvertes et en situation de travailleur isolé.

Sur ces 3 questions nous attendons des réponses et des engagements de votre part ? Merci de votre attention.

Les représentants CFDT au CSA local.

